

Marine

Une marque Pêche Française à l'étalage

Le poisson se vend mal. Va-t-il enfin pouvoir afficher son origine tricolore à l'étalage ? Une possible réponse à la baisse des prix.

« Dans quelques semaines, nous serons prêts à déposer une marque collective Pêche Française », a annoncé hier, Dominique Defrance, le porte-parole du nouvel office France-Agrimer lors de l'assemblée générale de la Fédération des organisations de producteurs à la pêche artisanale (Fédopa) à Port-en-Bessin. Un label qui permettra de mettre en valeur le poisson hexagonal face à l'import.

Ce serait une réponse à la faiblesse des prix évoquée par Luc Blin, président de la Fédopa. « Du homard à 9€ le kilo sous criée, il y a quelques semaines, de l'encornet qui a baissé de 19 % depuis l'année dernière... » Le président a également évoqué un projet d'organisations de producteurs bretonnes en partenariat avec les mareyeurs Furic et Fipêche pour commercialiser certaines espèces en volumes importants et prix réguliers en marge des enchères de la criée.

De gros volumes

Pour la marque française, France-Agrimer a planché avec des organismes comme Bretagne-Qualité-Mer ou Normandie-Fraîcheur-Mer, sur un cahier des charges établi à partir d'une « grille de critères relativement simples et traçables, pas trop élitistes afin de pouvoir être appliqués à des volumes suffisants. » Y figurent, la vente en criée, la qualité (E ou A sous halle à marée), la traçabilité, le port de débarquement et de première vente, etc. Un dispositif basique qui n'excluerait pas d'autres signes plus ambitieux comme *Pêcheur responsable*



Julie Rigaud, directrice de la Fédopa, préside France Filière Pêche. Cette dernière pourrait porter la marque française et devenir l'interprofession souhaitée par le président Luc Blin.

ou un écolabel.

Le projet doit être porté par une interprofession ou une association d'organisations de producteurs. Ce pourrait être *France-Filière-Pêche*, l'association récemment créée par la Coopération maritime, l'Union des armateurs à la pêche française (UAPF) et les deux fédérations d'organisations de producteurs, Anop et Fédopa.

Présidée par Julie Rigaud, directrice

de la Fédopa, elle aurait vocation à s'ouvrir à la filière aval pour devenir une interprofession. « Il s'agit d'expliquer au consommateur, annonce Julie Rigaud, qu'à prix égal, la qualité française n'est pas la même, l'impact écologique n'est pas le même et la contribution au développement économique et social n'est pas la même ! »

Raymond COSQUÉRIC.

Une « pêche sentinelle » à l'anchois

Après bientôt cinq années de fermeture de pêche, le stock d'anchois ne s'est pas amélioré. D'autres facteurs que la surpêche doivent donc intervenir dans le problème de ressource, estime le Comité national des pêches

qui se propose d'approfondir le sujet avec l'Ifremer. Des bateaux (sans doute trois) vont donc participer à une opération de « pêche sentinelle » dans le golfe de Gascogne en août avec des observateurs de l'Ifremer à bord.

Pas question de vendre du poisson: simplement faire de la détection, des prélèvements, des analyses. Il s'agit notamment d'établir sur le long terme un « indice d'abondance » fiable de l'anchois et de la sardine.